

Présents : : Sophie COLAS, Damien BORNENS, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Serge JOURNAL, Bernadette BOCCON, Lucie BRILLAT, Stéphanie DUCRUET, Lydie JACQUEMOUD, Eddy TRANCHAND, Jean-Luc KOHLER

Excusés: Catherine DOUKMEDJIAN pouvoir à D.BORNENS, Jacques BARUT pouvoir à S.COLAS, Tom BORDIGONI pouvoir à S.JOURNAL, Thomas RAINER

Date de convocation : 21 mars 2023

Secrétaire de séance : Jérôme LEGEROT-GERMAIN

Ouverture de séance : 20H00

Clôture de séance : 21h30

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Prochaines séances de conseil salle "Vuache" au stade
- Délibération Devis TP2Alpes piège à pierres route de Volland
- Délibération Devis Hydrétudes
Etude faisabilité liaison Réservoir Volland pour l'eau potable
- Délibération vote des taux
- Délibération Devis Chappaz Clôture + portail d'accès à la Paulette.
- Convention RIS-NET
- Questions diverses

Le Conseil adopte le procès-verbal du 13 février 2023.

PROCHAINES SEANCES DE CONSEIL SALLE "VUACHE" AU STADE

Madame Le Maire expose que la salle du conseil de la Mairie ne permet pas d'assurer l'accueil du public et du conseil pour des raisons de sécurité, des travaux d'agrandissement sont prévus pour augmenter la capacité de la salle du conseil par conséquent la nouvelle salle de réunion du Vuache au stade de foot sera provisoirement la nouvelle salle de Conseil.

DELIBERATION DEVIS HYDRETTUES

Monsieur Jérôme LEGEROT GERMAIN propose une étude de faisabilité pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du hameau de Volland sur la Commune de Challonges.

Le devis de l'entreprise HYDRETTUES est de 7 650 € HT soit 9 180 € TTC

Le Conseil vote à l'unanimité le devis.

DELIBERATION DEVIS TP2ALPES PIEGE A PIERRES ROUTE DE VOLLAND

Monsieur Jérôme LEGEROT GERMAIN propose de réaliser un piège à pierre suite à la réunion avec le DDT eau sur le ruisseau de la Dossière au niveau du passage sous la route de Volland pour la sécuriser.

Un devis a été demandé à l'entreprise TP2ALPES.

Après étude elle propose un devis pour un montant de 8 800 € HT soit 10 560 € TTC

Le Conseil décide de signer le devis à l'unanimité

DELIBERATION DEVIS CHAPPAZ CLOTURE + PORTAIL D'ACCES A LA PAULETTE.

Suite aux préconisations de L'ARS Monsieur Jérôme LEGEROT présente du devis pour la sécurisation de la source la paulette en posant des barbelés ainsi que la pose de 2 portails de service en acier galvanisé et plastifié vert.

Le devis de l'entreprise CHAPPAZ s'élève à la somme de 9 194.42 € HT soit 11 033.30 € TTC

Le Conseil vote à l'unanimité la signature de ce devis.

DELIBERATION RIS-NET

Une convention doit être signée entre le CCUR et la Commune concernant le logiciel RIS-NET (Cadastré)

La présente convention régit uniquement les aspects financiers. La CC Usse et Rhône, ainsi que la Commune, conserve son accès direct avec la RGD de Savoie Mont-Blanc pour tout ce qui concerne les données techniques liées à son abonnement, la résolution des problèmes, ainsi que sur le nombre de clés d'accès au logiciel

La RGD de Savoie Mont-Blanc, conformément à ses grilles tarifaires, a établi un devis pour l'abonnement annuel à compter du 1^{er} de l'année. Ce devis est d'un montant total de 21 200.00€ TTC.

Le montant de ce devis concerne l'abonnement annuel de la CC Usse et Rhône et des Communes suivantes : Bassy, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Chilly, Clarafond-Arcine, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloise, Franclens, Frangy, Marlioz, Menthonnex-sous-Clermont, Minzier, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Seyssel Haute-Savoie, Usinens, Vanzy.

À noter que la RGD de Savoie Mont-Blanc n'est pas concernée par la TVA et que le montant mentionné sur le devis est toutes taxes comprises (TTC).

Une répartition financière entre la CC Usse et Rhône et les 23 Communes concernées est proposée sur la base des modalités de calcul suivantes :

- 1- L'abonnement annuel de chaque Commune et de la CC Usse et Rhône, sur la base des tarifs de la RGD de Savoie Mont-Blanc de 2021, est d'un total de 34 002,00 TTC €),
- 2- La part de chaque entité est calculée
- 3- Le calcul de la somme de chaque entité à partir de 2023 correspond à l'application du même prorata sur les 21 200.00 € TTC du montant du devis émis par Commune à la RGD de Savoie Mont-Blanc

	Abonnement aux tarifs applicables en 2022	Part en %	Proposition abonnement 2023
Challonges	658.59	2,68%	568

Le conseil vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Une annonce pour un nouveau jardinier à 70% vient d'être déposée, M. Julian Mortier ne souhaitant pas prolonger son contrat.

Hangar communal: PC à déposer, attente devis maître d'oeuvre pour montage dossier subvention

Jardin public: travaux à prévoir de sécurisation, le rocher est prêt à tomber car il s'effrite et entraîne de gros blocs de pierre.

4G: antenne prévue chemin de grenier. Dossier d'information SFR vient d'arriver en mairie. Il permet de faire le point sur le projet et les éléments de couverture qui seront apportés sur la commune ainsi que les réglementations en vigueur.

Préemption suite DIA habitation 7 chemin de la Louise: la demande de préemption par l'EPF suit son cours.

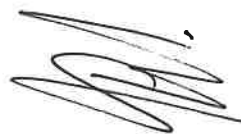
Le secrétaire

Jérôme LEGEROT-GERMAIN

A large, stylized handwritten signature in black ink, enclosed within a large, hand-drawn oval. The signature is written in a cursive style and appears to be 'Jerome Legerot-Germain'.

La Maire

Sophie COLAS

A smaller, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish.